

Tournoi National B

Saint Médard de Doulon

Règlement

Article 1 : Organisation

La Saint Médard de Doulon organise le samedi 4 avril 2026 et dimanche 5 avril 2026 son tournoi National, homologué le 6 janvier 2026 par la Fédération Française de Tennis de table sous le numéro : 2383/2025-B. Cette épreuve est assujettie aux règlements fédéraux en vigueur, complétés par le présent règlement.

Le tournoi se déroulera à l'adresse suivante :

Complexe Sportif Mangin Beaulieu

2, rue Louis Joxe 44200 NANTES

Le juge-arbitre sera M. Christian DAVID.

Article 2 : Matériel et infrastructure

La Saint Médard de Doulon met à votre disposition 28 tables.

Des balles plastiques blanches de la marque Butterfly R40+ homologuées ITTF seront fournies par les organisateurs.

Article 3 : Inscriptions

Les participants devront être titulaires d'une licence FFTT traditionnelle, validée au plus tard le 3 avril 2026. Si la mention « En règle avec la certification médicale » n'apparaît pas sur la licence, le joueur devra fournir un certificat médical en cours de validité, avec la mention "en compétition", datant de moins d'un an pour les majeurs, et de moins de six mois pour les mineurs. Sinon, il ne sera pas autorisé à jouer.

Les inscriptions seront prises en compte par ordre chronologique jusqu'au vendredi 3 avril 2026 pour les tableaux A,B,C,D,E,F et G et jusqu'au samedi 4 avril 2026 pour les tableaux H,I,J,K,L,M,N et O.

Un seul mode d'inscription est possible, en remplissant le formulaire à l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/nantes-saint-medard-de-doulon/evenements/tournoi-national-nantes-smd-2026>

Les joueurs ou joueuses éliminés de tous leurs tableaux auront la possibilité de s'inscrire, sur place, dans un tableau supplémentaire, avec l'accord du Juge-arbitre.

Aucun remboursement ne sera effectué après le 28 mars 2026.

Article 4 : Tableaux

Les inscriptions seront limitées à deux tableaux par joueur et par jour.

Si un joueur est éliminé des 2 tableaux de la journée, il a la possibilité de s'inscrire à un 3^e tableau si les conditions d'inscription sont réunies.

Tous les tableaux sont mixtes, sauf le tableau J qui est réservé aux féminines. Les poussins, poussines ne peuvent s'inscrire que dans le tableau jeunes.

Le nombre de places dans chaque tableau est donné à titre indicatif et pourra être ajusté selon l'évolution du nombre d'inscrits.

Les classements pris en compte sont ceux de la 2^{ème} phase de la saison 2025/2026.

Samedi :

Tableaux	Tarifs	Licence	Heure de début du tableau	Nombre de places	Heure des finales
A - 500 à 799	8€	Traditionnelle	9 h 00	72 places	14h
B - 500 à 1299	8€	Traditionnelle	10 h 15	72 places	15h15
C - 500 à 999	8€	Traditionnelle	11 h 30	72 places	16h15
D - 500 à 1499	8€	Traditionnelle	12 h 45	72 places	17h30
E - Jeunes (- 15ans) 500 à 699	5€	Tradi poussins à cadets	14 h 00	36 places	18h
F – 500 à 1699	8€	Traditionnelle	15 h 00	72 places	20h15
G – 500 à N.500	9€	Traditionnelle	16 h 15	72 places	21h30

Dimanche :

Tableaux	Tarifs	Licence	Heure de début du tableau	Nombre de places	Heure des finales
H - 500 à 899	8€	Traditionnelle	8 h 30	72 places	13h30
I - 500 à 1799	8€	Traditionnelle	9 h 45	72 places	14h45
J – Toutes séries Femmes	8€	Traditionnelle	11 h 00	36 places	16h
K - 500 à 1199	8€	Traditionnelle	11 h 00	72 places	16h
L - 500 à 699	8€	Traditionnelle	12h 15	72 places	17h15
M - 500 à 1999	8€	Traditionnelle	13 h 30	72 places	18h30
N – 500 à 1599	8€	Traditionnelle	14 h 45	72 places	19h45
O - Toutes séries Mixtes	10€	Traditionnelle	16 h00	48 places	21h

Article 5 : Horaires et pointages

Les participants seront tenus de se présenter au pointage situé à l'entrée. Tout joueur non enregistré au moment de la clôture du pointage, et qui n'aura pas prévenu de son retard éventuel, sera déclaré forfait.

L'ouverture de la salle sera effective à 8h00

Article 6 : Formule sportive

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées), et compteront pour le classement officiel au coefficient 0,75.

Les tableaux débuteront par des poules de 3 joueurs selon le nombre de participants. Les deux premiers de chaque poule disputeront un tableau à élimination directe, sans parties de classement.

Pour le tableau jeunes (E) si l'horaire le permet, une consolante à élimination directe pourra être organisée pour les éliminés en poule.

La mise en poules sera effectuée par le Juge-Arbitre 30 minutes avant le début du tableau, en respectant les points classement de la phase 2. Le tirage au sort des tableaux après les poules sera fait en direct sur place. Dans la mesure du possible, il sera tenu compte de l'appartenance à une même association pour le placement en poules puis pour le 1er tour complet de tableau.

Article 7 : Tenue

Une tenue sportive réglementaire sera obligatoire.

Les balles, fournies par l'organisation, seront de la marque Butterfly, et blanches. En conséquence, les tenues de jeu blanches seront interdites.

Article 8 : Arbitrage

Chaque joueur devra arbitrer la partie de poule qu'il ne joue pas. Pour les parties de tableau, les joueurs devront se mettre d'accord sur le choix d'un arbitre. Des arbitres bénévoles du club organisateur pourront aussi être désignés.

Le vainqueur aura la responsabilité du retour à la table du juge-arbitre de la balle, de la plaquette, du crayon et de la feuille de scores correctement remplie.

Article 9 : Forfait

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée, et vous perdrez les points-classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. Tout joueur qui ne répondrait pas à l'appel de son nom après plusieurs relances sera déclaré forfait (non excusé) pour le tableau concerné.

Article 10 : Disqualification

Tout joueur ou accompagnateur dont l'attitude serait manifestement déloyale, irrespectueuse ou nuirait à l'organisation de la compétition pourra être disqualifié de l'ensemble du tournoi et exclu de l'enceinte sportive.

Article 11 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de blessure survenant pendant la compétition.

Article 12 : Récompenses

La dotation totale est de 4500€.

Les récompenses seront remises en bons d'achats Butterfly pour les tableaux jeunes, et en espèces pour les autres tableaux.

Les huit meilleurs joueurs de chaque tableau seront récompensés en fonction de la répartition ci-après :

Samedi :

n°	TABLEAUX	Inscription	Horaires	Horaire finale	Nb de places	1er	2ème	3e - 4e	1/4 finale
A	-8	8€	9H	14H	72	65 €	35 €	15 €	8€
B	-13	8€	10H15	15H15	72	85 €	40 €	25 €	8€
C	-10	8€	11H30	16H15	72	75 €	35 €	20 €	8€
D	-15	8€	12H45	17H30	72	90 €	45 €	25 €	8€
E	JEUNES (poussins-cadets -8)	5€	14H	18H	36	lots	lots	lots	lots
F	-17	8€	15H15	20H15	72	110 €	55 €	35 €	8€

Dimanche :

n°	TABLEAUX	Inscription	Horaires	Horaire finale	Nb de places	1er	2ème	3e - 4e	1/4 finale
H	-9	8€	8H30	13H30	72	70 €	35 €	15 €	8€
I	-18	8€	9H45	14H45	72	150 €	75 €	40 €	8€
J	TC FEMMES	8€	11H00	16H	36	250 €	125 €	55 €	8€
K	-12	8€	11H00	16H	72	80 €	40 €	20 €	8€
L	-7	8€	12H15	17H15	72	60 €	30 €	15 €	8€
M	-20	8€	13H30	18H30	72	180 €	90 €	50 €	8€
N	-16	8€	14H45	19H45	72	100 €	50 €	30 €	8€
O	TC MIXTE	10€	16H	21H	48	500 €	250 €	90 €	10€

Article 13 : Restauration

Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette se tiendra ouverte pendant toute la durée du tournoi.

Article 14 : Tirage au sort

Le tirage au sort sera effectué le samedi 4 avril 2026 par les juges arbitres à partir de 8h pour les tableaux A,B,C,D,E,F,G et le dimanche 5 avril 2026 par les juges arbitres à partir de 8h pour les tableaux H,I,J,K,L,M,N,O.

Article 15 : Annulation de tableaux

L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau, en cas de nombre insuffisant de participants.

Article 16 : Mesures sanitaires

Les participants seront tenus de respecter les mesures sanitaires définies par les organisateurs.

Article 17 : Engagement

L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Article 18 : Points divergents

Pour tout point non prévu au règlement, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 19: Aires de jeux

Les aires de jeux seront au minimum de 10m x 5m

Article 20 : Contact

Lucas CHARPENTIER - 06 02 07 22 29 – luscas.charp44@gmail.com